



**IMS LUXEMBOURG**  
Inspiring More Sustainability



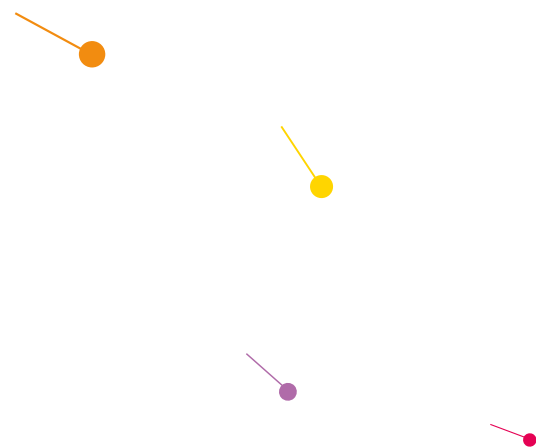
# La Charte de la Diversité Lëtzebuerg

→ EN PRATIQUE

.....  
Luxembourg's leading network for Corporate Responsibility  
.....

## Sommaire .....

Mot de la Ministre.....	5
1. L'enjeu de la diversité.....	6
2. La Charte de la Diversité Lëtzebuerg.....	8
3. Un texte d'engagement.....	10
4. Souscrire à la Charte de la Diversité Lëtzebuerg.....	12
5. L'engagement du signataire.....	14
6. Structure de la Charte.....	18
7. Les Groupes de Travail Autonomes.....	22
8. Des événements et rencontres phares au Grand-Duché.....	24
9. Les signataires de la Charte.....	28
10. Une plateforme d'échange à l'échelle européenne.....	30
Contacts .....	33



## Mot de la Ministre

En vous intéressant à la Charte de la Diversité Lëtzebuerg, vous reconnaissez le potentiel et la richesse de la diversité. Vous reconnaissez également que la pluralité des profils humains au sein d'une organisation contribue à son succès, pourvu que cette diversité soit gérée et intégrée dans la stratégie et les pratiques de l'organisation. Vous êtes prêt.e.s à adopter une position audacieuse en faveur de la diversité pour créer un environnement de travail inclusif, qui permet de reconnaître et valoriser les compétences de vos employé.e.s tout en respectant leurs caractéristiques individuelles, telles que leur genre, âge, handicap, origine, religion ou orientation sexuelle, etc.

Depuis 2012, la Charte de la Diversité Lëtzebuerg soutient ses signataires dans leur engagement en animant un réseau de pairs. Ce réseau vous permettra de bénéficier de conseils sur la sensibilisation aux thématiques de la diversité ainsi que sur la définition, la mise en œuvre et l'évaluation d'actions concrètes.

En tant que marraine de la Charte de la Diversité Lëtzebuerg, j'encourage toute organisation, qu'elle soit privée, publique ou associative à rejoindre ce mouvement et mettre en place une stratégie de gestion de la diversité, car c'est en créant des environnements de travail plus diversifiés que nous créerons une société plus juste et égalitaire.

**Corinne Cahen**

Ministre de la Famille,  
de l'Intégration et à la Grande Région  
Marraine de la Charte de la Diversité Lëtzebuerg

# 1. L'enjeu de la diversité



De nombreuses études démontrent que les organisations qui reconnaissent le potentiel dégagé par la diversité de leur personnel sont plus performantes que celles qui ne le prennent pas en compte.

L'enjeu d'une politique diversité consiste à faire en sorte que chaque personne dispose de **possibilités d'emploi et de carrière en lien avec ses compétences et aspirations**, en respectant et considérant ses caractéristiques individuelles (sexe, race, âge, origines ethniques ou sociales, handicap, langue, religion ou convictions, opinions politiques, orientation sexuelle, entre autres).

Le concept de gestion de la diversité et de l'inclusion sur le lieu de travail repose sur l'idée simple que **la reconnaissance de la pluralité des profils humains au sein d'une organisation contribue au succès économique** s'il est intégré consciemment dans sa stratégie et ses pratiques managériales.

Dans ce contexte, une Charte de la Diversité Lëtzebuerg représente un signal fort, aussi bien vers l'intérieur que vers l'extérieur d'une organisation, de l'engagement du monde professionnel envers l'acceptation et la valorisation des différences.



## LE BUSINESS CASE DE LA DIVERSITÉ

Diversité



### Accroître la performance économique et humaine de l'entreprise

Développer sa capacité d'innovation,  
Mieux comprendre les attentes de ses différents clients ou usagers,  
S'ouvrir à de nouveaux marchés vers le développement durable.



### Optimiser la gestion des ressources humaines

Mieux gérer les compétences,  
Favoriser l'implication de ses collaborateurs,  
Prévenir la pénurie demain-d'oeuvre.



### Faire preuve de son engagement en tant qu'entreprise socialement responsable

(La Diversité constitue un des aspects de la  
Responsabilité Sociétale des Entreprises (RSE))



### Prévenir les risques d'image et de perte de réputation



### Se mettre en conformité avec les contraintes légales

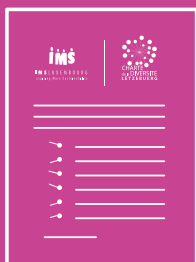
Discrimination

Risque

Opportunité

## 2.

### La Charte de la Diversité Lëtzebuerg



La Charte de la Diversité est un **texte d'engagement articulé autour de 6 articles** et proposé à la signature de toute organisation du Luxembourg, qu'elle soit privée ou publique, société anonyme ou asbl, et quelle que soit sa taille. En tant que charte nationale, elle apporte **une vision commune de la diversité** et soutient les signataires dans leur engagement à mettre en œuvre une gestion de la diversité au-delà des obligations légales.

Neuvième Charte dans l'Union européenne, créée par IMS Luxembourg, elle fait partie du **réseau européen des Chartes de la Diversité**, piloté à la DG Justice de la Commission européenne et a pour marraine le Ministre de la Famille, de l'Intégration et à la Grande Région.

Afin de suivre le projet, un **Comité pour la Charte de la Diversité Lëtzebuerg a été constitué**. Il se compose de **7 partenaires privilégiés, privés et publics** – Deutsche Bank, HSBC Luxembourg, Linklaters, le Ministère de la Famille, de l'Intégration et à la Grande Région, PwC, RBC Investor & Treasury Services et Sodexo – ainsi que d'IMS Luxembourg, à l'initiative du projet.



## 6 articles

1 vision commune de la diversité

1 réseau européen

1 Comité pour la Charte de la Diversité

7 partenaires privilégiés



### 3.



## Un texte d'engagement

Valoriser la diversité dans les organisations implique une démarche volontaire et proactive. En lien avec le Comité pour la Charte de la Diversité Lëtzebuerg, IMS Luxembourg met en place une structure dédiée avec une équipe qualifiée afin d'offrir des services gratuits aux signataires de la Charte :

- une plateforme d'échange,
- de l'information régulière sur la diversité disponible sur la plateforme,
- la mise à disposition d'outils et d'études sur le sujet,
- des conférences thématiques,
- une session de signatures officielles annuelle,
- des ateliers d'échanges de pratiques,
- une newsletter « Vos bonnes pratiques font notre diversité »,
- un guide pratique « Gestion de la diversité ».

Les entreprises et institutions signataires seront visibles et référencées sur le site de la Charte de la Diversité Lëtzebuerg.



Œuvrer en faveur de la Diversité pour une entreprise\* au Luxembourg signifie dépasser les contraintes légales en matière de non-discrimination et considérer la multitude des profils comme réel atout de performance pour l'entreprise.

Mener une démarche de Diversité, c'est inscrire le respect, la valorisation des talents et compétences uniques de chaque individu au cœur de la culture et des pratiques de l'entreprise.

Contribuer à construire une entreprise plus inclusive, c'est permettre à chaque individu de trouver sa place au sein de la société et de s'y épanouir en contribuant à la richesse de notre pays.

Afin de réaliser cette ambition, l'entreprise .....  
représentée par .....  
s'engage, par la signature de cette charte, à :

- 1 **Sensibiliser, former et impliquer** les décideurs et collaborateurs aux enjeux de la Diversité en tant que source d'enrichissement, d'innovation, de progrès et de cohésion sociale.
- 2 **Définir une politique de Diversité** et mettre en œuvre des pratiques et plans d'actions qui intègrent consciemment la gestion des différences individuelles des personnes.
- 3 **Décliner** les principes d'égalité des chances et de promouvoir de la Diversité tant dans les processus de décision et de gestion de l'entreprise que dans la gestion de ses ressources humaines.
- 4 **Évaluer** régulièrement ces pratiques, leurs résultats et leurs effets.
- 5 **Communiquer** à l'ensemble des parties prenantes de l'entreprise les engagements pris et les résultats concrets des actions menées.
- 6 **Encourager** l'ensemble de ses partenaires à également œuvrer en faveur de la non-discrimination et de la promotion de la Diversité.

Fait à .....le ..... Signature

# 4.



## Souscrire à la Charte

Toutes les organisations implantées au Grand-Duché, à savoir une organisation avec ou sans but lucratif, quelles que soient leur taille et leur activité, sont invitées à signer la Charte nationale. L'inscription se déroule en plusieurs étapes simples :



L'organisation complète le formulaire de souscription en ligne sur le site : [www.chartediversite.lu](http://www.chartediversite.lu)



L'organisation devra ensuite signer le contrat moral.



Si elle n'est pas membre d'IMS, elle devra également régler les frais d'enregistrement.

### Frais d'enregistrement pour 1 an :

- De 1 à 49 salariés : 100 euros
- De 49 à 249 salariés : 400 euros
- Plus de 250 salariés : 600 euros



Après enregistrement, le dirigeant ou la dirigeante de l'organisation est invité à signer officiellement la Charte de la Diversité Lëtzebuerg au cours de la cérémonie officielle annuelle.



Une fois la signature officialisée, le Comité pour la Charte de la Diversité Lëtzebuerg remet à l'organisation le logo et la charte graphique.



Tous les deux ans, l'organisation devra rendre compte d'une pratique en matière de gestion de la diversité sur la plateforme [www.chartediversite.lu](http://www.chartediversite.lu)

Elle devra également répondre au questionnaire d'évaluation tous les 3 ans pour compléter le baromètre diversité.




Des questions concernant votre inscription ? merci de les adresser à [info@chartediversite.lu](mailto:info@chartediversite.lu)

## 5. L'engagement du signataire



En signant la Charte, les organisations s'engagent à lutter contre toute forme de discrimination et à mettre en place une politique en faveur de l'égalité des chances et de la diversité, centrée sur la reconnaissance et la valorisation des compétences individuelles.

Signer la Charte de la Diversité Lëtzebuerg est une étape clé d'une démarche à mener sur le long terme. En s'engageant dans la promotion de la diversité, l'organisation devra **définir clairement ses enjeux en faveur de la diversité, sélectionner les thématiques prioritaires en fonction de son contexte et produire une politique de gestion de la diversité.**



Pour éviter que cet engagement ne reste qu'une simple déclaration d'intention - ce qui serait préjudiciable à l'ensemble des signataires - **cette politique est à décliner en plans d'actions et en initiatives** afin de déboucher sur des résultats concrets.

### Les signataires s'engagent à :



Publier des informations sur les activités réalisées sous forme de **fiches pratiques** publiques tous les deux ans,



Remplir anonymement un questionnaire d'évaluation qui servira à compléter le baromètre diversité tous les 3 ans.



Régler les frais d'enregistrement tous les ans, si l'organisation n'est pas membre IMS.



Une organisation qui ne respecterait pas ses engagements serait automatiquement exclue de la liste des signataires.



Consulter le guide  
Gestion de la Diversité  
en période de crise sur  
[www.chartediversite.lu](http://www.chartediversite.lu)





Parmi leurs engagements, les signataires doivent, une fois tous les 3 ans, rendre compte de leurs pratiques dans le domaine de la gestion de la diversité, en répondant à un questionnaire administré par IMS. Les données collectées et analysées permettent d'établir un baromètre. *Depuis 2023, le questionnaire est ouverte aux Chartes de la Diversité européennes et la baromètre pourra ainsi donner les tendances à l'échelle de l'UE.*

### Cette enquête répond à trois objectifs principaux :

1. **Offrir un état des lieux de la diversité et des pratiques** qui y sont associées dans les organisations luxembourgeoises chaque année.
2. **Fournir un outil d'auto-évaluation et inspirer les organisations signataires.** Grâce aux thématiques abordées, le questionnaire permet de faire le point, tous les deux ans, sur les actions qui ont été mises en place et leurs impacts sur l'organisation.
3. **Observer l'évolution des politiques en matière de gestion de la diversité des signataires.**



### Le questionnaire en bref

Pour le Comité pour la Charte de la Diversité, le baromètre permet de connaître l'impact des actions menées ainsi que les besoins des signataires. Il sera alors possible d'orienter et d'adapter les missions de la Charte en fonction des résultats obtenus.



### Pour aller plus loin

La Charte de la Diversité Lëtzebuerg a publié **deux guides pratiques de gestion de la diversité** afin de soutenir les membres de son réseau dans la mise en place de leurs pratiques et actions.

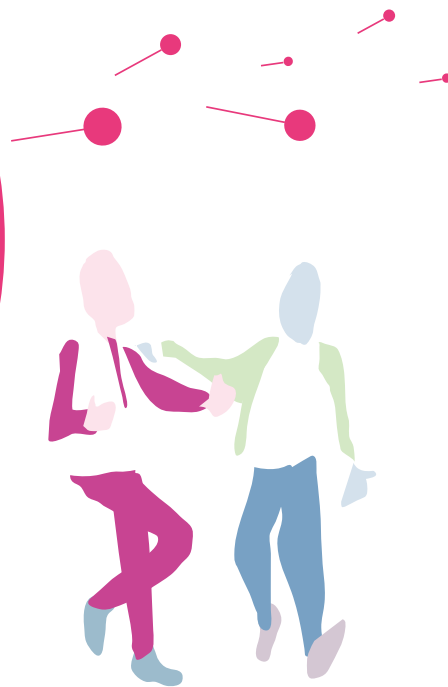
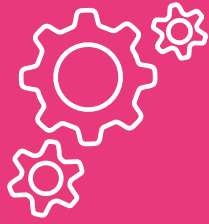


Consulter le guide  
Gestion de la Diversité  
en période de crise sur  
[www.chartediversite.lu](http://www.chartediversite.lu)



# 6.

## Structure de la Charte



### *The more you give, the more you get back.*

La Charte de la Diversité Lëtzebuerg existe à travers l'engagement, les actions mises en place et le partage des connaissances de son réseau de signataires. La contribution de chacun et chacune joue un rôle majeur dans la compréhension des défis en matière de gestion de la diversité au Grand-Duché et permet ainsi de paver la route vers un réseau d'organisations ayant pour objectif commun une société plus inclusive et durable.

#### **Partager ses bonnes pratiques et ses connaissances, qu'est-ce que cela apporte aux signataires de la Charte de la Diversité Lëtzebuerg ?**

- Un accès à un réseau de partage des pratiques en matière de diversité et la possibilité d'une collaboration inter-entreprise sur ces sujets.
- Plus de visibilité (réseaux sociaux, site internet de la Charte, événements...).
- Une capitalisation des connaissances (outils, documents, e-learning).
- La possibilité de tester des idées et de trouver des solutions aux problématiques diversité actuelles ou futures.
- Être entendu à un niveau national et européen.



Depuis 2021, chaque signataire de la Charte de la Diversité Lëtzebuerg possède un statut :

→ **Starter** : le point de départ ; les attentes et avantages attachés à ce statut sont communiqués lors de la signature.

→ **Advanced** : un statut obtenu grâce à des actions et un engagement continu. Votre expérience en matière de diversité et d'inclusion vous plaçant désormais comme un modèle à suivre, vous gagnez en visibilité au sein du réseau.

→ **Ambassador** : accessible uniquement sur invitation de la Charte de la Diversité Lëtzebuerg, ce statut, en plus d'inclure les avantages Advanced, confère de nouvelles possibilités, notamment celle de mener un Groupe de Travail Autonome.

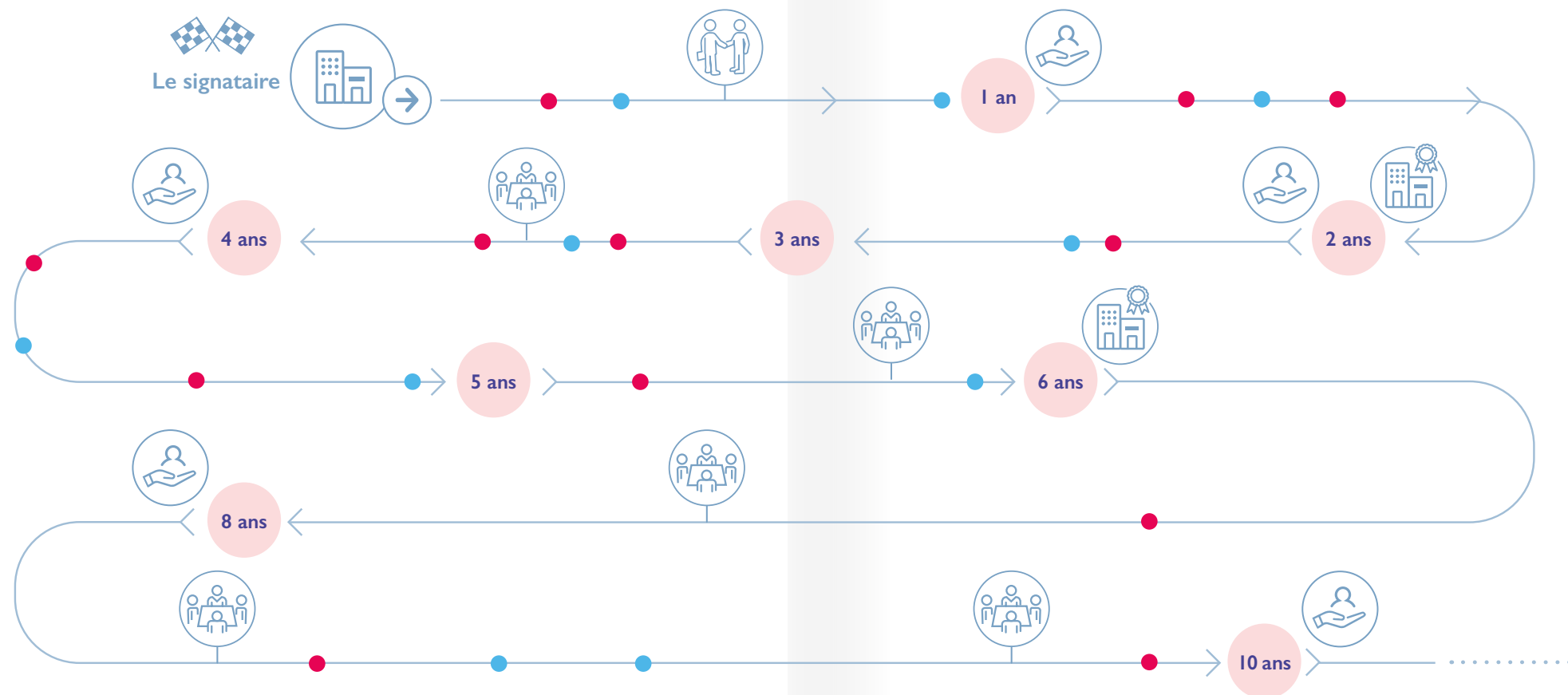
Chaque signataire peut ainsi situer son état d'avancement en matière de diversité et d'inclusion et mesurer ses contributions. Ces statuts offrent de nouveaux avantages, de nouvelles possibilités et de nouvelles manières de collaborer ensemble, tout en encourageant à innover dans l'application de ses actions.



Apprenez-en plus sur les avantages à devenir signataire de la Charte de la Diversité Lëtzebuerg sur [www.chartediversite.lu](http://www.chartediversite.lu)

## Comment évoluer en tant que signataire ?

Voici un parcours type :



Meeting avec l'équipe de la Charte ou un.e Ambassador



Évaluation du signataire



Accès possible au niveau *Advanced* ou *Ambassador*



Groupe de Travail (orienté vers une solution ou un thème)



Événements Charte : formation, réseautage, atelier...



Visibilité ou communication spéciale



Pour plus de détails sur les avantages attachés à chaque statut, rendez-vous sur [www.chartediversite.lu](http://www.chartediversite.lu)

# 7.



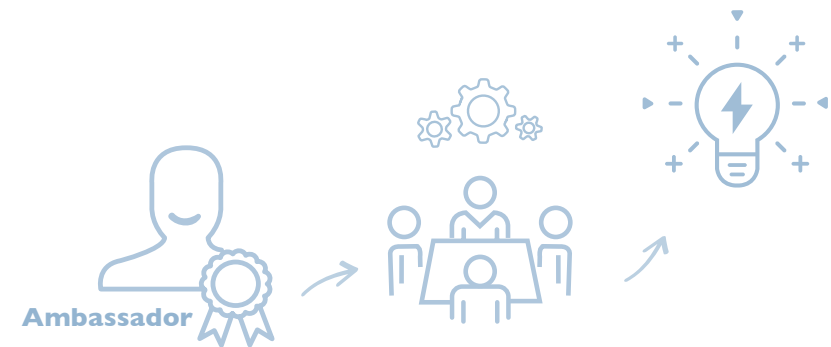
## Les Groupes de Travail Autonomes



La Charte de la Diversité Lëtzebuerg offre la possibilité aux signataires, à un moment ou un autre, de participer à un **Groupe de Travail Autonome** (GTA) piloté par une organisation ayant le statut Ambassador.

Composés de professionnels issus d'organisations signataires, ces groupes de travail permettent de **collaborer sur la résolution de problématiques diversité actuelles, en lien avec la stratégie de la Charte**. Ces dernières peuvent donc concerner des problématiques liées à l'âge, au genre, à l'orientation sexuelle, à la religion ou à l'ethnie, ou répondre à des besoins plus transversaux.

Ces projets, se déroulant sur une période d'un à deux ans, visent à **produire et partager des connaissances au niveau national, européen et international**. La Charte de la Diversité n'ayant qu'un statut d'observateur et de promoteur de l'initiative et de ses ressources, l'organisation des différentes rencontres, des méthodes de travail ou encore des résultats fournis revient au Groupe.



Apprenez-en plus sur les Groupes de Travail Autonomes sur [www.chartediversite.lu](http://www.chartediversite.lu)

8.



## Des événements et rencontres phares au Grand-Duché



La Charte de la Diversité Lëtzebuerg est reconnue à travers ses projets concrets à destination des employeurs et organisatrice d'événements phares au Grand-Duché :



Les Diversity Networks sont des événements organisés 3 à 4 fois par an et qui permettent de présenter des pratiques mises en place par des organisations signataires de la Charte de la Diversité sur un thème relatif à la diversité en entreprise. Ces rendez-vous, réservés aux signataires, permettent le partage de témoignages, l'échange sur les pratiques, les défis et questions sur l'implémentation d'une politique de gestion inclusive des talents.



Depuis 2015, la Charte de la Diversité Lëtzebuerg organise tous les ans le Diversity Day Lëtzebuerg, la journée nationale de la diversité au Grand-Duché. Cet événement vise à rassembler entreprises, organisations publiques et associations, signataires ou non, autour de la promotion de la diversité.

Conférences, réunions d'informations, ateliers, stands, expositions, partenariats innovants, lancement de nouveaux produits et services... Autant d'actions virtuelles ou présentielles qui ont été organisées sur le territoire du Grand-Duché. Traditionnellement, cette journée est marquée par des visites officielles avec un parcours dédié d'une délégation composée des représentants d'IMS Luxembourg et du Ministre de la Famille, de l'Intégration et à la Grande Région qui parraine la Charte depuis sa création.





## DIVERSITY AWARDS LËTZEBUERG 2021

Les Diversity Awards sont organisés tous les 2 ans depuis 2015 en clôture du Diversity Day. Cet événement valorise les pratiques innovantes et répliquables en termes de gestion de la diversité dans 4 catégories distinctes :

- Recrutement,
- Accueil et Intégration Gestion des carrières,
- Environnement et Bien-être au travail,
- Communication et Valeurs de l'organisation.

12 nominés (3 par catégorie) sont sélectionnés lors de chaque édition par un pré-jury d'experts, puis sont à leur tour évalués par un jury présidé par le Ministre de la Famille et de l'Intégration et à la Grande Région. Les 4 pratiques gagnantes sont dévoilées lors d'une cérémonie.

Les Diversity Awards Lëtzebuerg mettent en lumière l'implication croissante des organisations privées, publiques et associatives dans ces domaines.



9.



## Les signataires de la Charte de la Diversité Lëtzebuerg

Le réseau de la Charte de la Diversité Lëtzebuerg, composé de plus de 250 signataires, agissent au quotidien en faveur de la gestion de la diversité,

employant

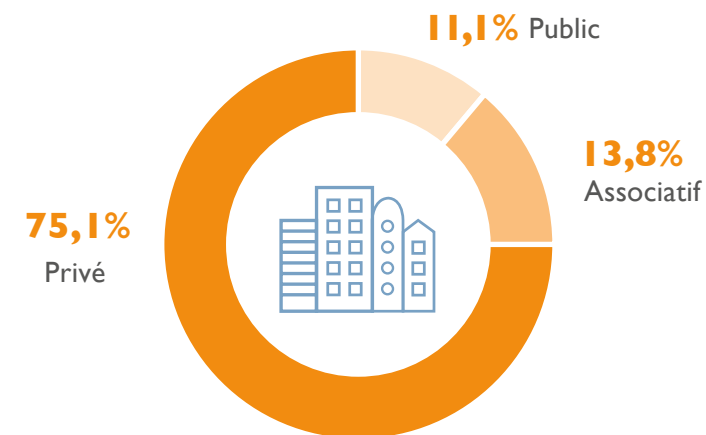
près de **1 00 000** collaborateurs et collaboratrices,

représentant

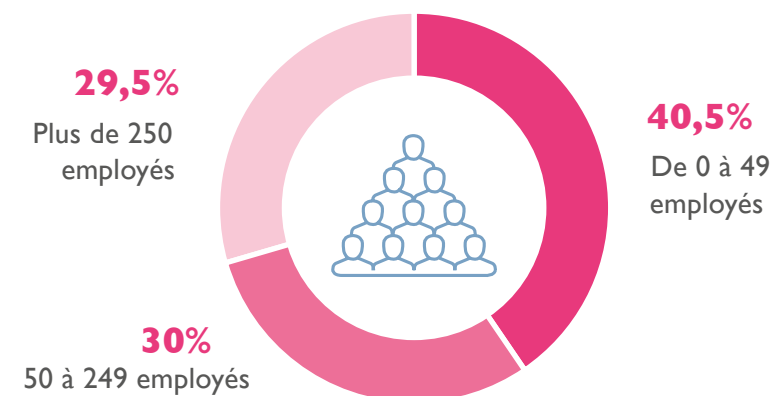
**21,5 %**

de la masse salariale.

### Profils de signataires



### Taille des organisations signataires



# 10.

## Une plateforme d'échange à l'échelle de l'Union Européenne



La Commission européenne reconnaît que les chartes de la diversité contribuent à la lutte contre la discrimination dans les entreprises et à la promotion de l'égalité. De ce fait, depuis 2010, elle met à disposition et soutient une plateforme d'échanges à l'échelle de l'Union européenne entre les chartes de la diversité nationales.

Soutenant les différentes initiatives qui encouragent la gestion de la diversité en entreprise, cette plateforme permet aux chartes nationales de la diversité déjà existantes de se rencontrer régulièrement lors de réunions, séminaires d'experts et d'un forum annuel afin de partager leurs expériences, bonnes pratiques et de développer des outils communs.

Les thématiques traitées sont multiples et liées aux critères de non-discrimination propres à chaque pays. Les initiatives européennes, quant à elles, réunissent plusieurs chartes sous le même drapeau et permettent d'étendre la portée de leurs actions et de leur message.

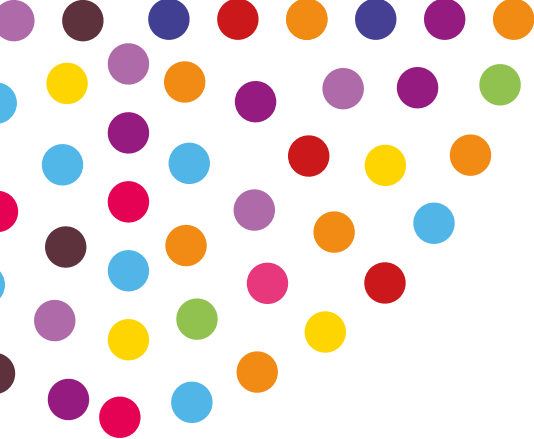
Les 26 pays européens qui disposent d'une charte nationale de la diversité font actuellement partie de cette plateforme.



Consulter les chartes en cliquant sur les différents pays ou rendez-vous sur [www.chartediversite.lu](http://www.chartediversite.lu)







*IMS - Inspiring More Sustainability - est depuis plus de 15 ans le réseau leader des entreprises luxembourgeoises impliquées dans la responsabilité sociale des entreprises (RSE).*

*IMS explore de nouvelles solutions et teste concrètement des alternatives durables, grâce à des groupes de travail et des projets pilotes avec des entreprises luxembourgeoises. durables, grâce à des groupes de travail et des projets pilotes ayant un impact positif.*

*À travers ces projets, IMS facilite les initiatives en mobilisant toutes les parties prenantes (privées, publiques et associatives).*

*IMS est une organisation indépendante, apolitique et sans but lucratif qui bénéficie de l'expertise d'une équipe agile et créative. Le réseau représente 16 % de la population active luxembourgeoise et est le représentant national de l'organisation européenne CSR Europe.*



La Charte de la Diversité Lëtzebuerg est soutenue par :



Linklaters



### Comité pour la Charte de la Diversité Lëtzebuerg

PO : IMS Luxembourg  
BP. 2085  
L-1020 Luxembourg

Tél : +352 26 25 80 13  
info@chartediversite.lu  
www.chartediversite.lu

Produit au Grand Duché de Luxembourg. Juin 2021

Tous droits réservés Comité pour la Charte de la Diversité Lëtzebuerg / IMS Luxembourg

Ni le Comité pour la Charte de la diversité de Lëtzebuerg, ni toute autre personne agissant en son nom ne peut être tenue pour responsable de l'utilisation qui est faite des informations contenues dans cette publication.

ISBN 978-2-9199642-4-6

*Vous souhaitez  
promouvoir la diversité  
et défendre la  
non-discrimination ?*

Devenez signataire et  
agissez pour la diversité.

[www.chartediversite.lu](http://www.chartediversite.lu)

La Charte de la Diversité Lëtzebuerg est soutenue par :



Linklaters



LE GOUVERNEMENT  
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG  
Ministère de la Famille, de l'Intégration  
et à la Grande Région



RBC Investor &  
Treasury Services

sodexo

Luxembourg's leading network for Corporate Responsibility

IMS Luxembourg  
B.P. 2085  
L-1020 Luxembourg

Siège Social :  
33 rue du Puits Romain  
L- 8070 Bertrange

Tel: +352 26 25 80 13  
info@imslux.lu  
www.imslux.lu

Retrouvez-nous sur les réseaux sociaux:  
LinkedIn, Twitter, Facebook, Youtube, Flickr

